

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

JULES-LOUIS BRETON

LUE EN LA SÉANCE DU 12 AOÛT 1940

PAR

M. GEORGES PERRIER

Président de l'Académie des sciences.

J'ai le douloureux devoir de faire part à l'Académie de la mort de notre confrère Breton, décédé à Bellevue le vendredi 2 août dans sa soixante-neuvième année.

Jules-Louis Breton, né le 1^{er} avril 1872, à Courrières (Pas-de-Calais), a eu une carrière à la fois politique et scientifique. Député du Cher en mai 1898 à vingt-six ans, et toujours réélu à de fortes majorités, il devint sénateur en 1921. Il fut au Parlement l'auteur ou le rapporteur de nombreuses lois sociales (notamment celle interdisant l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture et celle dite loi

Breton relative aux dommages causés par les maladies professionnelles. Il soutint avec ardeur toutes les mesures propres à relever notre natalité. Titulaire en janvier 1920 du premier *Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales*, il porta plus particulièrement son attention sur la santé publique, les familles nombreuses et l'amélioration des logements ouvriers.

Mais, s'il fut très absorbé par les travaux législatifs, il n'abandonna point les études et recherches scientifiques. « Je n'ai d'ailleurs » a-t-il écrit « jamais cessé de vivre dans mon laboratoire et les trop rares moments que je pouvais y consacrer à des travaux scientifiques furent toujours les meilleurs de ma vie. »

Ces travaux de Jules Breton se répartissent en deux catégories.

Les uns sont des recherches d'ordre électrique (ampoules radiographiques, dynamos, action des ondes sur les limailles, courants de grande fréquence, etc.).

Les autres, sur les peintures, ont été inspirés à Jules Breton par le désir de connaître à fond la question quand il fut chargé en 1903 du Rapport parlementaire sur le projet de loi tendant à prohiber l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture (étude comparative des peintures à base de plomb et de zinc, nature physique et chimique des différentes peintures, leur pouvoir couvrant, émanations toxiques des peintures fraîches à base de céruse, etc.).

Dès le début de la guerre 1914-1918, Jules Breton fut frappé par l'importance considérable que prenaient les réseaux de fil de fer et les tranchées et par les difficultés éprouvées pour venir à bout de ces obstacles à l'aide des moyens couramment pratiqués : mines et artillerie. Au mois de novembre 1914, il envoya au Ministre de la Guerre un premier projet d'engin automobile pour la destruction des réseaux ; il obtint d'en faire construire un modèle, expérimenté en janvier 1915. Il modifia ensuite ce modèle et le rendit apte à circuler en tous terrains et à franchir des tranchées par l'utilisation de tracteurs à chenilles. Il reconnut aussi la nécessité de le munir d'un blindage et d'un armement (canon ou mitrailleuse). Le char de com-

bat était né. En décembre 1915, dix de ces premiers chars caterpillars furent mis en commande aux Établissements Schneider par la Section technique du Génie et peu après toutes les questions de cette nature ayant été rattachées au Sous-Secrétariat d'État de l'Artillerie et des Munitions, ce fut Albert Thomas qui prit l'heureuse décision de porter à 400 puis à 800 le nombre des chars commandés. On se rappelle que, mal employés au cours du premier usage massif qui en fut fait lors de l'offensive du 16 avril 1917, ces engins, sans cesse perfectionnés et plus rationnellement utilisés, furent en 1918 un des principaux motifs de notre victoire. Hélas cette invention, française d'origine, vient d'être un des facteurs de notre récent désastre!

En 1919, certaines contestations s'élevèrent sur l'origine de nos chars. La controverse [qui s'ensuivit, toujours courtoise, mit aux prises Jules Breton et un de nos plus éminents généraux d'artillerie, placé alors à la tête de nos chars de combat et qui a laissé une trace lumineuse dans son arme. Chacun sait qu'à part de bien rares exceptions, une invention définitivement au point n'est pas le résultat des méditations et des efforts d'un seul homme. On ne peut donc trancher en faveur de l'une ou de l'autre des parties une question si délicate, mais on peut affirmer que Jules Breton, après avoir eu l'idée de l'engin offensif, du char de combat, poursuivit sa mise en œuvre avec une ténacité passionnée, au milieu de difficultés de tout genre, comme les difficultés administratives, l'ignorance ou la mauvaise foi de ceux auxquels il avait à faire, et qu'il parvint, en faisant partager à tous sa conviction, à la construction du char de combat, et à la conception de son utilisation tactique massive.

Les travaux de Jules Breton dans des domaines si divers le conduisirent naturellement à faire partie dès septembre 1914 de la *Commission supérieure des Inventions intéressant la Défense nationale*. En novembre 1916, il devenait *Sous-Secrétaire d'État des Inventions intéressant la Défense nationale*; puis en avril 1917 tous les Services militaires techniques passèrent sous ses ordres directs, il fut *Sous-*

Secrétaire d'État des Inventions, des Études et des Expériences techniques. Après la suppression de ce Sous-Secrétariat d'État en novembre 1917 pour diminuer le nombre des membres du Gouvernement, Jules Breton accepta de diriger encore « en mission non rétribuée » tous les travaux entrepris par cet important organisme. Après l'armistice, il resta toujours « en mission non rétribuée » à la tête de la *Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions*, œuvre de paix substituée à l'œuvre de guerre qu'il a dirigée. Quand cette direction fut transformée par la loi du 19 décembre 1922 en *Office national des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions*, Jules Breton devint naturellement Directeur de celui-ci. Alors s'ouvrit à Bellevue un vaste domaine à son activité. Entouré de collaborateurs d'élite, il donna aux recherches de toute nature une impulsion féconde. Il serait trop long de les énumérer ici. Il fut le chef qui conseille et qui dirige. A ce titre, ces recherches, même en n'étant point son œuvre personnelle, sont pour lui de beaux titres scientifiques.

On lui doit la création du Salon des Arts ménagers dont les importants bénéfices ont contribué très largement au fonctionnement de l'Office.

Jules Breton conserva ses fonctions de Directeur de l'Office jusqu'à sa mise à la retraite en 1936. Les circonstances de cette retraite, les attaques plus ou moins intéressées dont l'Office avait été l'objet, sa suppression ou plutôt sa transformation, sont encore présentes à toutes nos mémoires. Elles ne furent pas sans attrister profondément les dernières années de notre confrère.

Le 29 novembre 1920, l'Académie des Sciences l'avait appelé dans son sein, à titre de membre libre, succédant à Adolphe Carnot. Ceux de nos confrères qui appartenaient à l'Académie dans ces temps déjà lointains, se rappellent sans doute les circonstances de cette élection mouvementée. Jules Breton n'avait pas posé sa candidature en temps voulu et la Commission chargée de dresser la liste des candidats, ne put y inscrire son nom. Quand cette liste fut présentée à

l'Académie, en Comité secret, de nombreux membres demandèrent que le nom de Jules Breton y fut ajouté. Douze académiciens prirent la parole en sa faveur, parmi lesquels le Maréchal Foch qui rappela le rôle joué par lui dans l'invention des chars de combat. Il fut ajouté à la liste à la presque unanimité de 46 voix sur 48 et élu à la séance suivante.

Hélas depuis longtemps, il n'assistait plus à nos séances. Un mal implacable le clouait dans son fauteuil. Presque entièrement paralysé, ne voyant plus que d'un seul œil, c'est par des mouvements de lèvres transmis à d'ingénieux dispositifs qu'il arrivait à participer à toutes les manifestations de notre vie active contemporaine. Il pouvait ainsi ouvrir ou fermer sa fenêtre, téléphoner, exécuter électriquement sur un tableau noir les schémas de ses projets, tourner les pages d'un livre, boire dans un gobelet, amener sa nourriture à portée de sa bouche, regarder à l'aide d'une lunette par la fenêtre de sa villa, etc.. Après quarante années d'existence politique et scientifique intense, son cerveau avait conservé toute sa lucidité, mais privé de l'aide indispensable de ses appareils, son corps n'était plus qu'une masse inerte à la merci de sa secrétaire et de son *ange gardien*. Imaginons-nous ce qu'a été pendant de longues années le martyre d'un confrère qui a tant fait pour le pays, qui a si courageusement supporté son destin douloureux. Souhaitons de trouver, dans la détresse présente de la France, beaucoup d'hommes comme Jules Breton.
